

**Procès-verbal**  
**Conseil d'établissement 2020-2021**  
**Réunion du 26 janvier 2021 à 18 h 30**  
**Par visioconférence (TEAMS)**

Présent(e)s : Champagne, Sylvain - enseignant  
Datt, Mamadou - parent  
de Seixas Santos, Barbara - parent  
Houle, Audrey - enseignante  
Kanoundjian, Christian - enseignant  
Lapalme, Dominique - directeur  
Lepage, Émilie - enseignante  
Melançon, Éric - parent  
Montesinos, Nadya - vice-présidente  
Nikham, Elham - parent  
Poirier, Isabelle - présidente  
Poupart, Judith - personnel du soutien

**1- Ouverture de l'Assemblée, mot de bienvenue et présences**

À 18h35, Mme Poirier souhaite la bienvenue aux membres et prend les présences et prend quelques minutes pour présenter monsieur Dominique Lapalme, nouveau Directeur en poste de Gabrielle-Roy. Monsieur Lapalme prend quelques minutes pour se présenter aux membres du conseil d'établissement.

**2- Nomination d'un secrétaire**

Madame Émilie Lepage se porte volontaire pour prendre des notes lors de cette rencontre et d'agir à titre de secrétaire.

**Adoptée à l'unanimité**

**3- Question du public**

Aucun public présent à la rencontre du conseil d'établissement

**4- Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Madame de Seixas Santos demande de faire ajouter un point à l'agenda concernant la consultation des élèves. Ce qui signifie que les points ont tous été modifiés, et ce, à partir du point 6.

Madame Judith Poupart propose d'ajouter le sujet suivant au point 15 :

- Photo scolaire 2021-2022

Il est proposé par Mme Nadia Montésinos et secondé par Mme Judith Poupart d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

**Adoptée à l'unanimité**

**5- Adoption du procès-verbal de la réunion du 15 décembre 2020**

Lors de la lecture du procès-verbal de la réunion du 15 décembre dernier, quelques coquilles ont été trouvées dont celles-ci doivent être corrigées. Il est également suggéré de modifier la formulation d'une phrase.

Il est proposé par Mme Judith Poupart et secondé par Mme Audrey Houle d'adopter le procès-verbal de la réunion du 26 janvier 2021.

**Adoptée à l'unanimité**

**6- Consultation des élèves**

Madame de Seixas Santos demande que le C.É. consulte les élèves sur les décisions à prendre à l'école.

Autrefois, les écoles devaient consulter les élèves, principalement ceux du 2<sup>e</sup> cycle. Selon la nouvelle Loi 40, les écoles doivent consulter les élèves en lien avec les activités parascolaires proposées, le climat social, l'aménagement des locaux et l'aménagement de la cour d'école. Les écoles peuvent également recueillir les commentaires des élèves sur d'autres sujets qui leur tiendraient à cœur. Peu d'écoles ont consulté les élèves au cours des deux dernières années étant donné le contexte particulier qui découle de la pandémie.

Le C.É. doit s'entendre au préalable sur les sujets qui demandent la consultation des élèves.

Pour cette année, il semble plus sage et plus productif de ne pas inclure les élèves dans la prise de décision concernant certaines structures de l'école qui sont encore incertaines pour l'an prochain.

Il serait souhaitable d'attendre à l'année 2021-2022 pour consulter les élèves.

**7- Comité de parents (résumé de la dernière rencontre) - Mme Isabelle Poirier**

Plusieurs points ont été discutés tels que l'admission. Rien de particulier à signaler.

**8- Fin de la 1<sup>re</sup> étape reportée au 29 janvier (bulletin disponible aux parents le 5 février)**

Le ministre de l'Éducation souhaitait donner plus de temps aux enseignants et aux élèves pour la première étape. La fin de la première étape est donc reportée au 29 janvier 2021 et le premier bulletin sera disponible dès le 5 février 2021. Il est à noter qu'il n'y aura pas d'examens du Ministère de français cette année.

Le calendrier modifié a été envoyé à la maison.

La pondération des étapes n'a toujours pas été reçue dans les écoles.

Un courriel sera envoyé sous peu aux parents concernant la remise des bulletins.

#### **9- Grille-matières 2021-2022**

La grille-matières 2021-2022 sera la même que pour cette année, soit 2020-2021.

Il est à noter que les élèves dans le profil Arts ont 2 périodes de plus en arts plastiques (une période de moins en anglais et en ECR). Tout le programme est couvert.

Il est proposé par Mme de Seixas Santos et secondé par M. Éric Melançon d'adopter la grille-matières tel que présentée.

#### **Adoptée à l'unanimité**

#### **10- Période d'inscriptions : 8 au 12 février 2021-2022 (en ligne pour tous)**

Monsieur Dominique Lapalme, directeur, informe les membres du conseil d'établissement qu'un courriel sera envoyé aux parents afin d'expliquer la procédure pour la réinscription 2021-2022. Les réinscriptions se feront en ligne par le biais du portail parents Mozaïk.

#### **11- Covid19 : Bilan au 26 janvier et mesures préventives**

Les mesures sanitaires changent souvent, rapidement et sans préavis.

Depuis le 19 janvier 2021, le masque de procédure est obligatoire pour tous les élèves. Ils doivent être fournis par l'école et être changés après le dîner.

La majorité des élèves se conforment aux règles. Il y a quelques avertissements qui doivent être faits.

Dès aujourd'hui, les élèves pourront disposer de leurs masques souillés dans des poubelles identifiées à cet effet. Ainsi, les élèves n'ont plus à les ramener chez eux.

Le Centre de services cherche toutefois des solutions quant au recyclage des masques souillés.

Dès aujourd'hui, aussitôt qu'un enfant présente des symptômes de la COVID, il doit aller se faire tester. Toute la famille doit absolument rester à la maison en attendant le résultat de son test.

#### **12- Présentation des activités éducatives**

##### Option Études :

- Activité de team building offerte par la firme Dynamics qui aura lieu en février-mars 2021 au gymnase de l'école.
- Patinage extérieur : l'activité aura lieu en février-mars 2021 sur la patinoire extérieure – élèves du 2<sup>e</sup> secondaire à Billings.

- Tombola d'hiver : jeux d'adresse en équipe qui se déroulera sur le terrain de l'école pour favoriser le sentiment d'appartenance.

Gabrielle-Roy :

- Tous les élèves de première secondaire recevront la visite de l'auteure jeunesse Martine Latulippe le 29 et 30 mars 2021. Cette activité est obligatoire pour tous les élèves puisqu'elle s'inscrit dans le cadre d'un projet du cours de français.

Il est proposé par Mme Judith Poupart et secondé par M. Sylvain Champagne d'adopter les activités éducatives présentées.

Voir les annexes pour le détail des activités présentées.

**Adoptée à l'unanimité**

**13- Capsule 2 à 6 (formation obligatoire des membres des conseils d'établissement)**

Lors de la présente rencontre du conseil d'établissement, la capsule 3 a été visionnée par tous les membres. Cette dernière explique ce qu'est un conseil d'établissement.

Monsieur Dominique Lapalme invite les membres à visionner les capsules 2, 4, 5 et 6 plus tard.

Le secrétariat de l'école Gabrielle-Roy a déjà fait parvenir aux membres du conseil d'établissement un hyperlien permettant le visionnement des capsules.

**14- Autres sujets**

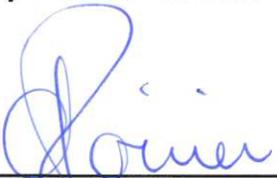
Photo scolaire :

Madame Judith Poupart aimerait avoir l'opinion des parents du C.É. en lien avec le choix de la compagnie Boîte Blanche pour la photo scolaire 2021-2022. Les parents sont satisfaits des services de la compagnie.

**15- Levée de l'assemblée**

À 20 h 10, il est proposé par Mme Audrey Houle et secondé par M. Éric Melançon de procéder à la levée de l'assemblée.

**Adoptée à l'unanimité**

  
\_\_\_\_\_  
Isabelle Poirier  
Présidente

  
\_\_\_\_\_  
Dominique Lapalme  
Directeur